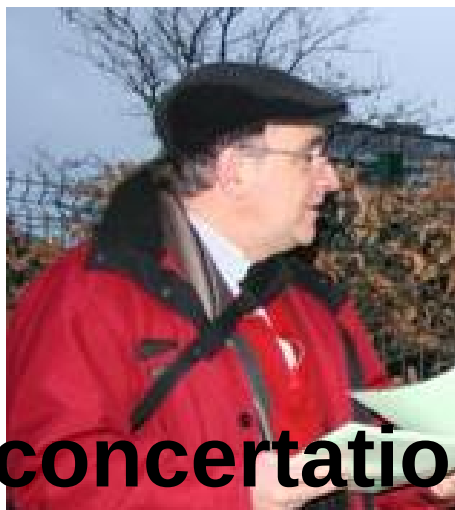


<https://pierre-alainmillet.fr/ZFE-une-concertation-qui-peut>



ZFE, une concertation qui peut compter !

- Agglomération -



Date de mise en ligne : jeudi 9 septembre 2021

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

La conférence de presse du président de la métropole ce 3 septembre a lancé une "grande concertation citoyenne" sur l'extension de la Zone de Faible Emission. Cette concertation peut compter pour orienter les décisions à venir de la métropole en 2022 autant sur le périmètre concerné, le calendrier de mise en oeuvre, les mesures d'accompagnement, et enfin les dérogations possibles.

Plus de 200 000 habitants de la métropoles sont potentiellement concernés par une possible interdiction de leur véhicule, plus de 20 000 à Vénissieux. L'impact économique et social est donc considérable et cette concertation est un moment essentiel pour arriver à une ZFE efficace, écologique et solidaire comme le présente la métropole.

Mais comme je l'ai affirmé en expliquant [l'abstention du groupe communiste au conseil de métropole](#), ou [lors du premier débat public à Vénissieux](#), pour que la ZFE soit efficace au plan de la qualité de l'air et juste socialement, il faut trouver des réponses concrètes aux besoins de mobilité des habitants, que ce soit pour le travail, la vie de famille ou les loisirs, et ce n'est pas simple du tout ! Par nature, la mesure d'interdiction de véhicules est inégale socialement puisque ce sont bien sûr les plus riches qui peuvent s'adapter sans aucune difficulté. Il faut donc des mesures d'accompagnement à la hauteur du besoin de mobilité et des dérogations venant les compléter pour que personne ne soit à la fin interdit de déplacement.

C'est pourquoi les élus communistes appellent tous les habitants à participer très nombreux à cette concertation pour que leurs besoins soient réellement pris en compte et certainement pour faire évoluer le projet de ZFE à la métropole.

[JPEG](#)

La concertation permet à chacun d'expliquer ses besoins de mobilité, et dans quelles situations il ou elle a besoin de prendre sa voiture. Tout le monde comprend qu'il est impossible de répondre à tous les besoins des déplacements seulement avec des voitures individuelles. D'ailleurs de nombreux habitants de quartiers populaires ne peuvent avoir financièrement leur voiture et se retrouvent confrontés à des temps de déplacement importants, quand ils vont travailler dans un autre secteur de l'agglomération, pour beaucoup plus d'une heure de trajet deux fois par jour !

Mais la voiture individuelle gardera toujours une place et pour les élus communistes, elle ne doit pas être réservée aux plus riches ! Cela dit, pour tout le monde, la voiture est vite une impasse quand le flux de circulation fait qu'elle est contrainte de se déplacer moins vite qu'un vélo ! Je peux en témoigner sur l'axe Vénissieux-Lyon le long du T4 aux heures chargées..

Donc il y a un débat essentiel sur le niveau de réponse des transports en commun, la place des modes actifs, la facilité et la sécurité pour des déplacements courts à pied ou en vélo, mais aussi des alternatives nouvelles comme pourrait l'être un "taxi bus collectif public" qui généraliserait les expériences de navette à la demande comme du service optibus.

Il faut que la concertation évite les oppositions stériles entre pro et anti-voitures, et se concentre sur la réponse aux besoins de mobilité des habitants. C'est pourquoi par exemple, je pense que les entreprises ont un rôle important à jouer pour exprimer les besoins de déplacements liés au travail, que ce soit domicile travail ou entre entreprises ou chantiers. Les entreprises devraient être sollicités pour déclarer les trajets qu'elles génèrent, leurs contraintes

horaires, de matériels transportés...

Dans chaque bassin d'emploi, j'invite les syndicats et représentants des personnels à se coordonner pour aider à mieux situer les besoins de déplacements, pourquoi pas proposer un échantillon d'automobilistes qui accepteraient un travail presque individualisé sur les alternatives possibles.

A Vénissieux, j'ai proposé aux nouveaux délégués de quartier réunis en mairie ce 8 septembre de proposer des rencontres de quartier sur ce sujet, et je pense que le conseil citoyen du développement humain durable qui sera réuni en octobre pourrait aussi s'en saisir.

Bref, les Vénissiens doivent se saisir de cette concertation et je suis convaincu comme je l'ai dit à une journaliste de Libération que cela peut faire évoluer la métropole sur ce dossier.

[JPEG](#)